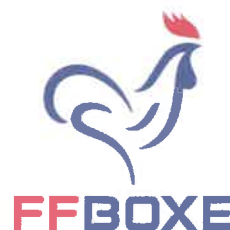


CNO - Note 004A

Modification des règlements généraux ?

Article 21.1 : Les juges arbitres



Pantin, le 27 janvier 2022

À l'attention des Présidentes et
Présidents de CR et CRO et
des Officiels.

H:\boxe pro\Sylvie\SEVERINE GOSSSELIN\20220124_CNO_NOTE 004A_RG ART 21 1.docx

Bonjour à toutes et à tous,

Sur décision du comité directeur en date du 11/12/2021, l'article 21.1 des Règlements Généraux de la FF Boxe a été modifié.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance.

Vous pouvez consulter le document sur le site internet de la FFBoxe, :

[Rubrique > La fédération > Documentation > Règlements généraux](#)

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous adresse, chers amis, mes salutations sportives.

Séverine Gosselin.